



COURAT MICOL AUDIT

Commissaires aux comptes associés

Michel COURAT

Expert comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Thomas MICOL

Expert comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Siège social :
Immeuble IMMOTECH
BP 20233
17A, Rue de la Presse
42000 SAINT-ÉTIENNE
Tél. 04 77 91 31 91
Fax 04 77 74 60 80

contact@perrincourat.fr

COMITE DE LA LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

N° SIRET : 90988108800019
RCS Saint-Étienne B 909881088



**commissaire
aux comptes**

www.perrincourat.fr

 Cabinet-Perrin-Courat

 @CabPerrinCourat

 cabinet-perrin-courat

Aux adhérents

Comité de la Loire de la Ligue contre le Cancer
4 Rue Emile NOIROT
42100 SAINT ETIENNE

Aux Membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de la Loire de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Total du bilan	3 206 247 €
Total du compte de résultat	1 630 930 €
Déficite	169 645 €

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

... / ...

Nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons effectué des sondages sur la cohérence :

- Des dons et subventions reçus
- Des legs de l'exercice
- Des subventions de recherche allouées et des aides aux malades
- Des fonds DEDIES

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 25 mars 2024 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

... / ...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 27 mars 2024

COURAT MICOL AUDIT

Thomas MICOL
Commissaire aux comptes Associé



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	465	310	155	310
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	517 220	106 894	410 326	431 431
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 900	32 478	31 422	15 107
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	581 599	139 681	441 918	446 863
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 175		14 175	14 746
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	141 184		141 184	389 239
Valeurs mobilières de placement	130 085		130 085	128 089
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 478 803		2 478 803	2 580 523
Charges constatées d'avance	82		82	491
TOTAL III	2 764 329		2 764 329	3 113 087
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 345 928	139 681	3 206 247	3 559 950

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	10 331	10 331
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 129 887	1 808 236
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-169 645	321 651
Situation nette	1 970 574	2 140 218
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	30 694	40 069
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 001 267	2 180 287
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	242 347	262 531
TOTAL III	242 347	262 531
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	71 758	69 003
TOTAL IV	71 758	69 003
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 702	163 976
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	93 451	80 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	590 723	803 258
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	890 875	1 048 130
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 206 247	3 559 950

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	49 088	50 752
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	6 807	2 385
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	73 036	49 602
- dont parrainages	3 496	3 236
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	122 697	84 372
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	624 754	589 676
Mécénats	11 550	8 500
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	580 546	1 256 654
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 723	2 667
Utilisations des fonds dédiés	152 583	86 618
Autres produits	145	431
TOTAL I	1 630 930	2 131 658
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	3 397	798
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	436 280	390 057
Aides financières	637 537	788 253
Impôts, taxes et versements assimilés	22 101	15 343
Salaires et traitements	357 957	297 567
Charges sociales	139 125	115 804
Dotations aux amortissements et dépréciations	31 826	26 913
Dotations aux provisions	2 755	7 612
Reports en fonds dédiés	132 399	127 981
Autres charges	58 547	59 452
TOTAL II	1 821 923	1 829 779
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-190 993	301 878
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	40 734	9 275
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	40 734	9 275
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		1 349
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		1 349
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	40 734	7 926
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-150 259	309 805

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 838	4 010
Sur opérations en capital	9 375	9 375
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	13 213	13 385
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	27 124	150
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	27 124	150
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-13 911	13 235
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	5 475	1 389
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 684 877	2 154 318
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 854 522	1 832 667
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-169 645	321 651

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	13 821	3 100
Prestations en nature		
Bénévolat	100 656	76 227
TOTAL	114 477	79 327
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	12 701	3 100
Prestations en nature	1 120	
Personnel bénévole	100 656	76 227
TOTAL	114 477	79 327



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1.7 <i>Stocks</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.5 <i>Dettes</i>	14
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Une charge exceptionnelle de 24 258 € a été constatée au 31.12.2023. Elle représente le montant du solde de la subvention accordée par l'Inca en 2021. Ce montant doit être remboursé, car le projet concerné n'a pas pu être mené à son terme.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	465	0	0	465
Immobilisations corporelles	561 723	26 881	7 485	581 119
Immobilisations financières	15	0	0	15
Total	562 203	26 881	7 485	581 599

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	26 881	7 485
→ Matériel informatique	26 881	7 485
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	26 881	7 485

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	155	155	0	310
Amort. Immobilisations corporelles	115 184	31 672	7 485	139 371
Amort. Immobilisations financières	0			
Total	115 339	31 827	7 485	139 681

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	25 ans
Bâtiments - Chauffage	25 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	25 ans
Aménagement et agencements des bureaux	8 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	8 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	8 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	8 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	8 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15	0	0	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	15	0	0	15

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	15	0	15
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	14 175	14 175	
→ Autres Créances	141 184	141 184	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	82	82	
Total	155 456	155 441	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	130 085	130 085			
Total	130 085	130 085	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	559 807	
Livrets et comptes épargne	692 927	16 545
Comptes à terme	1 203 514	24 189
Total	2 456 248	40 734

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→ DIVERS AVOIRS	520	
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ PAR OPERATION VERRE	25 000	22 000
→ PAR SIEGE	2 054	63 276
→ PAR MARCHÉ MONTROND	6 000	6 000
→ PAR OCTOBRE ROSE	3 917	410
→		
→		
Disponibilités		
Total	37 491	91 686

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CCA SUR CHARGES DE FONCTIONNEMENT	82	491
...		
...		
...		
...		
Total	82	491

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	1 808 236	321 651						2 129 887
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie	10 331							10 331
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	321 651	-321 651		-169 644				-169 644
Subventions d'investissement	40 069					9 375		30 694
Provisions réglementées								
Total	2 180 287	0	0	-169 644	0	9 375	0	2 001 268

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Compte Analytique	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		Année	Montant				
Subventions d'exploitation :			358 661,00	203 250,00	98 372,00	71 140,00	176 018,00
→ INCA - Accompagnement retour à l'emploi	A330 SINCA	2021	28 641,00	27 122,00	27 122,00	-	-
→ ARS - Parcours soin global post-traitement	A214 SPARS	2021	154 084,00	107 428,00	11 250,00	-	96 178,00
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2022	60 000,00	60 000,00	51 300,00	-	8 700,00
→ Subvention CPAM (troubles cognitifs)	A330 SCPAM	2022	8 000,00	8 000,00	8 000,00	-	-
→ ROANNAIS AGGLO. -Prev.et Education Santé	B400 SCOLL ROA2	2022	5 900,00	700,00	700,00	-	-
→ UJM - Projet ALLIANCE - EIPSaE	B400 SDIVE ALLI	2023	14 536,00	-	-	10 536,00	10 536,00
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2023	55 000,00	-	-	55 000,00	55 000,00
→ ARS - Parcours soin global post-traitement	A214 SPARS	2023	32 500,00	-	-	5 604,00	5 604,00
						-	-
						-	-
Ressources liées à la Générosité du Public :			-	-	-	-	-
						-	-
			-	-	-	-	-
Sous-Total "Dons"			-	-	-	-	-
						-	-
Sous-Total "Legs"			-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes			124 534,90	59 280,00	54 211,00	61 259,10	66 328,10
→ Contribution Financière Siège (Explo-santé)	D140 REXSA	2022	63 275,80	59 280,00	54 211,00	-	5 069,00
→ Contribution Financière Siège (Explo-santé)	D140 REXSA	2023	61 259,10	-	-	61 259,10	61 259,10
Total			483 195,90	262 530,00	152 583,00	132 399,10	242 346,10

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	69 003	2 755		71 758
Total	69 003	2 755	0	71 758

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 702	206 702		
Dettes des legs ou donations	0	0		
Dettes fiscales et sociales	93 451	93 451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	590 723	590 723		
Produits constatés d'avance		0		
Total	890 876	890 876	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	20 480	9 876
→ Impôt sur les sociétés	5 474	1 389
→ Taxe sur les salaires	12 313	6 291
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	2 693	2 196
Dettes sociales :	72 971	71 019
→ Urssaf/ Pôle emploi	13 069	12 037
→ Caisse de retraite	9 813	8 281
→ Caisse de prévoyance	1 287	775
→ Personnel autres charges à payer	0	148
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	0
→ Dettes congés à payer	31 629	32 198
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	16 757	16 984
→ Prélèvement à la source	416	596
Total	93 451	80 895

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	105 839	92 138
FNP SUR FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 106	27 390
FNP SUR AIDES A DOMICILES	21 483	12 621
FNP SIEGE	69 250	52 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	590 723	802 658
CHARGES A PAYER RECHERCHE	310 150	223 600
SUBVENTION A VERSER	111 844	137 453
SUBVENTION A REMBOURSER	24 258	0
ACTIONS RECHERCHE BN	144 471	441 605
Total	696 562	894 796

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 042 - COMITÉ DE LA LOIRE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 133 955,67	-1 133 955,67	-1 760 333,54	-1 760 333,54
1.1 Cotisations sans contrepartie	-49 088,00	-49 088,00	-50 752,00	-50 752,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-636 304,09	-636 304,09	-598 176,45	-598 176,45
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-448 563,58	-448 563,58	-1 111 405,09	-1 111 405,09
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-275 641,73		-222 994,44	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-3 495,50		-3 236,10	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-249 064,66		-203 275,06	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-23 081,57		-16 483,28	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-122 697,00		-84 372,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-152 583,00		-86 618,00	-1 305,00
TOTAL	-1 684 877,40	-1 133 955,67	-2 154 317,98	-1 761 638,54

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-114 476,57	-114 476,57	-79 327,00	-79 327,00
Bénévolat	-100 656,00	-100 656,00	-76 227,00	-76 227,00
Prestations en nature				
Dons en nature	-13 820,57	-13 820,57	-3 100,00	-3 100,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-114 476,57	-114 476,57	-79 327,00	-79 327,00

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	042 - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	1 324 782,04	1 105 138,64	1 335 569,98	1 234 399,69		
1.1 Réalisées en France	1 324 782,04	1 105 138,64	1 335 569,98	1 234 399,69		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	740 574,70	546 233,30	595 661,71	494 491,42		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	584 207,34	558 905,34	739 908,27	739 908,27		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	202 254,42	172 855,98	162 894,00	139 571,06		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	199 471,42	171 118,98	162 894,00	139 571,06		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2 783,00	1 737,00				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	186 856,41	169 762,56	197 221,00	168 004,40		
3.1 Frais d'information et de communication	14 779,73	14 779,73	31 361,62	31 361,62		
3.2 Frais de fonctionnement	165 296,36	148 407,40	158 466,50	129 582,14		
3.3 Autres charges	6 780,32	6 575,43	7 392,88	7 060,64		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 755,00	2 755,00	7 612,00	7 612,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	5 475,00		1 389,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	132 399,10		127 980,80			
TOTAL CHARGES	1 854 521,97	1 450 512,18	1 832 666,78	1 549 587,15		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-169 644,57		321 651,20			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	55 912,48	55 912,48	42 816,00	42 816,00
Réalisées en France	55 912,48	55 912,48	42 816,00	42 816,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	29 877,13	29 877,13	14 459,00	14 459,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	28 686,96	28 686,96	22 052,00	22 052,00
TOTAL	114 476,57	114 476,57	79 327,00	79 327,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Activités de récupérations	25 801	25 322
→ Legs et assurance vie	272 259	984 950
→ Ventes		0
→ Prestations de services		655
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits de manifestations	70 036	70 698
→ Ventes	6 807	2 325
→ Autres produits		18 180
→ Produits financiers	40 734	9 275
Total	415 637	1 111 405

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transfert de charges	6 723	2 667
→ Reprises sur aides financières accordées	3 831	4 010
→ Part de subvention d'investissement vieée au compte de résultat	9 375	9 375
→ Autres produits divers	145	431

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	98 372	83 941
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	54 211	1 372
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	1 305
Total	152 583	86 618

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction de la surface des locaux et de leur utilisation et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 16/03/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats études et prestations	112 003	67 008	1 122	180 133
Eau électricité	4 538	341	976	5 855
Fournitures diverses	8 439	4 271	5 462	18 172
Sous traitance	7 539	214	1 032	8 785
Locations	2 777	175	1 251	4 203
Charges de copropriété	2 180	164	469	2 813
Entretien et maintenance	16 591	1 181	5 870	23 642
Assurances	1 115	84	2 028	3 227
Personnel intérimaire et détaché	14 701	0	0	14 701
Honoraires	11 936	0	19 439	31 375
Annonces Insertions Publications	24 489	4 643	7 572	36 704
Déplacements Missions Réceptions	28 694	7 386	5 124	41 204
Affranchissements Télécommunications	7 813	49 840	2 364	60 017
Autres charges diverses	1 245	3 149	1 054	5 448
Total	244 060	138 456	53 763	436 278

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	144 276	142 324
Actions d'information, de prévention et de dépistage	134 029	128 772
Actions de formation		
Actions de recherche	60 840	7 399
Actions de société et politique de santé	4 570	3 485
Frais d'appel aux dons et legs	47 125	34 270
Frais de fonctionnement (dont communication)	106 242	97 021
Total	497 082	413 271

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	440 943	379 893
Actions d'information, prévention, dépistage	199 793	175 526
Actions de formation	1 835	595
Actions de recherche	90 851	33 200
Actions autres	7 153	6 448
Total	740 575	595 662
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	137 940	83 204
Actions d'information, prévention, dépistage	30 372	9 500
Actions de formation	0	2 000
Actions de recherche	415 895	645 205
Actions autres		
Total	584 207	739 909

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	14 780	31 362
Frais de gestion :		
abonnements	274	317
autres charges externes	45 182	43 559
salaires et traitements	70 178	63 436
charges sociales	29 650	27 137
charges except. s/op. de gestion	2	
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes	4 203	7 966
Cotisation statutaire	15 807	16 052
Charges financières	848	2 653
Dotations aux amortissements	5 933	4 590
Charges exceptionnelles		150
Total	186 856	197 221

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	71 140	68 700
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		0
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	61 259	59 281
Total	132 399	127 981

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	100 656	76 227
Prestation	Tarif négocié	0	0
Autres (à préciser)		13 821	3 100
Total		114 477	79 327

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	500				2 623		274				3 397
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	244 061				138 456		53 763				436 280
Aides financières	53 330	584 207									637 537
Impôts, taxes et versement assimilés	16 073				1 593	29	4 406				22 101
Salaires et traitements	250 386				31 029	1 901	74 642				357 958
Charges sociales	93 329				13 342	853	31 600				139 124
Dotations amortissements, dépréciations et prov.	24 159				1 304		6 361	2 755			34 579
Reports en fonds dédiés										132 399	132 399
Autres charges	3 1615				11 124		15 808				58 547
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	27 122						2				27 124
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									5 475		5 475
											0
TOTAL	740 575	584 207	0	0	199 471	2 783	186 856	2 755	5 475	132 399	1 854 521

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	2 500		8 851	1 350	12 701
Prestations de services			1 120		1 120
Personnel bénévole	53 412		19 907	27 337	100 656
TOTAL	55 912	0	29 878	28 687	114 477

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	9 921
Autres missions	
Total	9 921

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Divers de gestion	7
→ Reprise sur subventions	3 831
→ QP de subvention d'inv. Viré au CR	9 375
Total	13 213
Charges exceptionnelles	
→ Remboursement Projet Inca Abandonné	27 124
Total	27 124

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 042 - COMITÉ DE LA LOIRE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 133 955,67	-1 760 333,54
1.1 Cotisations sans contrepartie	-49 088,00	-50 752,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-636 304,09	-598 176,45
Dons manuels non affectés	-600 169,19	-579 522,38
Dons manuels affectés	-24 584,90	-10 154,07
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-11 550,00	-8 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-448 563,58	-1 111 405,09
Manifestations	-9 998,30	-2 270,10
Ventes (dont abonnement à vivre)	-6 807,00	-2 325,00
Prestations et autres ventes	-252,50	-654,41
Activités de récupération	-31 301,14	-25 321,89
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-27 988,59	-18 179,63
Autres produits affectés		
Produits financiers	-40 734,34	-9 274,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-331 481,71	-1 053 379,19
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-1 305,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-1 305,00
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 133 955,67	-1 761 638,54
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-316 556,51	
TOTAL	-1 450 512,18	-1 761 638,54
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 767 863,61	1 539 151,70
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-316 556,51	212 051,39
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	4 944,76	16 660,52
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 456 251,86	1 767 863,61
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-114 476,57	-79 327,00
Bénévolat	-100 656,00	-76 227,00
Prestations en nature		
Dons en nature	-13 820,57	-3 100,00
TOTAL	-114 476,57	-79 327,00

042 - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 105 138,64	1 234 399,69
1.1 Réalisées en France		1 105 138,64	1 234 399,69
Actions réalisées par l'organisme		546 233,30	494 491,42
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		337 923,05	309 293,47
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		161 303,07	149 365,78
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 835,47	594,52
Actions de société et politique de santé		7 152,80	6 447,84
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		38 018,91	28 789,81
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		558 905,34	739 908,27
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		125 938,00	83 203,67
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		30 372,32	9 500,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques des professionnels Santé et autres publics			2 000,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		402 595,02	645 204,60
Programmes nationaux		161 651,61	441 604,62
Programmes régionaux et départementaux		240 943,41	203 599,98
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		172 855,98	139 571,06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		171 118,98	139 571,06
Frais d'appel de dons		126 656,42	97 909,42
Frais d'appel des legs			2 368,70
Frais traitements des dons		39 014,76	38 825,95
Frais de traitements des legs		2 824,80	466,99
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		2 623,00	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		1 737,00	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dep			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		1 737,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		169 762,56	168 004,40
3.1 Frais d'information et de communication		14 779,73	31 361,62
Frais d'information et de communication externe		14 779,73	31 361,62
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		148 407,40	129 582,14
Frais de gestion		128 396,90	105 564,32
Formation administrative			
Impôts et taxes		4 202,85	7 965,78
Cotisation statutaire 10%		15 807,65	16 052,04
3.3 Autres charges		6 575,43	7 060,64
Charges financières		847,66	2 653,05
Dotations aux amortissements		5 727,77	4 407,59
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 447 757,18	1 541 975,15
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 755,00	7 612,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			212 051,39
TOTAL		1 450 512,18	1 761 638,54
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		55 912,48	42 816,00
Réalisées en France		55 912,48	42 816,00
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		29 877,13	14 459,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		28 686,96	22 052,00
TOTAL		114 476,57	79 327,00
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		-1 305,00	
=- Utilisation			1 305,00
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		-1 305,00	-1 305,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2016	Eléments Corporels	724			724	724	724
2017	Eléments Corporels	9 329			9 329	9 329	9 329
2019	Eléments Corporels	522 036	75 000	400 000	47 036	22 178	22 178
2020	Eléments Corporels	6 679			6 679	500	500
2021	Eléments Corporels	5 218			5 218	1 739	1 739
2021	Eléments Incorporels	465			465	155	155
2022	Eléments Corporels	10 253			10 253	3 417	3 417
2023	Eléments Corporels	26 881			26 881	3 836	3 836
Total		581 585	75 000	400 000	106 585	41 878	41 878

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	21			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	14	1 534	1	26 508
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	60	4 291	3	74 148
Total	95	5 825	4	100 656

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	12	19 422	10,00
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	455	0,25
Total	13	19 877	10,25

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Nature	Montant
Frais de transport et hébergement	4 413
Restauration, réception	189
autres frais (achats divers)	136
...	
...	
Total	4 737

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6136 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.